



Décision

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne

4^{ème} trimestre (Phase 1)

Opérations d'eau potable et assainissement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2224-7 et L 2224-8 concernant les services Eau Potable et Assainissement Collectif ;

VU l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 en date du 30 décembre 2025 portant modifications statutaires du Syndicat EAU47 au 1^{er} janvier 2026 ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2026-01-19-00002 en date du 19 janvier 2026 portant modification de l'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 ;

VU le Règlement Intérieur de Syndicat EAU47 approuvé par délibération du Comité du Syndical EAU47 n°21_076_C du 21 novembre 2021 ;

VU la délibération n°26_030_C en date du 21 mai 2026 installant le Comité Syndical avec l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du Bureau,

VU la délibération n°26_039_C du 21 mai 2026 déléguant à Madame la Présidente, toutes décisions concernant l'approbation des plans de financement et la sollicitation des subventions et demandes de participation ;

VU l'extrait du plan pluriannuel d'investissement 2025-2026 pour l'Eau Potable et l'Assainissement ;

CONSIDERANT la nécessité de solliciter l'aide des partenaires financiers, notamment celle du 12^{ème} Programme d'investissement Eau 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, pour la réalisation de ces opérations :

Territoire	Opération	Montant estimatif	Taux demandé
NORD DU LOT	Monségur Renouvellement du réseau d'eau potable secteur Fonbigou	653 000,00€	Taux Max en vigueur
VILLENEUVOIS	Villeneuve Sécurisation rive gauche du lot et interconnexion pour la sécurisation de l'UDI du Mail (Tranche n°1)	210 000,00€	Taux Max en vigueur
VILLENEUVOIS	Villeneuve Sécurisation rive gauche du lot et interconnexion pour la sécurisation de l'UDI du Mail (Tranche n°2)	875 000,00€	Taux Max en vigueur
OPERATION ASSAINISSEMENT			
EAU47	Lancement Campagne PFAS 2026 (STEP CONDEZAYGUE et Ste LIVRADE)	15 000,00	Taux Max en vigueur
EAU47	Modification zonage assainissement 2026 (Lavardac, Casteljaloux, Sos, Leyritz, Ste Livrade)	55 000,00€	Taux Max en vigueur
EAU47	Modification zonage assainissement 2025 (Cazideroque, Calonges, Montpouillan, Barbaste)	40 400,00€	Taux Max en vigueur
LA 47	Croquelardit Diagnostic réseau	120 000,00€	Taux Max en vigueur
NDM	Ste Bazeille Diagnostic réseau	70 000,00€	Taux Max en vigueur
SDL	Montpezat d'Agenais Diagnostic réseau	50 000,00€	Taux Max en vigueur
NDL	Monflanquin Diagnostic réseau	80 000,00€	Taux Max en vigueur
SDL	La croix Blanche Diagnostic réseau	40 000,00€	Taux Max en vigueur
LA 47	Monsempron Libos Campagne analyse ECP secteur de la Pergola	7 000,00€	Taux Max en vigueur
ALB	LANNES Réhabilitation des réseaux EU	385 000,00€	Taux Max en vigueur
NDL	CASTELNAU DE GRATECAMBE Réhabilitation des réseaux EU	630 000,000€	Taux Max en vigueur

La Présidente,

DÉCIDE de solliciter, en vue de financer ces projets, l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, au taux maximum en vigueur ;

DÉCIDE de solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant d'obtenir l'accord de la Commission des Interventions de l'Agence de » l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, sans préjuger de la décision de cette Assemblée ;

DIT, qu'en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Fait à Agen, le 28 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre

La Présidente,

Geneviève LE LANNIC